



Décès d'un associé d'une SARL

Par **lymay84**, le **21/05/2014** à **10:16**

Bonjour,

Je suis gérante d'une SARL, avec 60% des parts. Un des autres associé est décédé et détenait 30% des parts. Les 10% restants sont détenus par ma soeur.

La succession est bloquée, car il y a désaccord entre les indivisaires. Le décès est intervenue en décembre dernier. Que dois je faire pour l'ag d'approbation des comptes annuels, sachant que les héritières n'ont pas demandé d'être associé.

Merci de vos réponses.

Par **moisse**, le **21/05/2014** à **12:10**

Bonjour,

Tout est dans les statuts de votre entreprise.

La qualité d'associé n'est pas forcément héréditaire.

Par **lymay84**, le **21/05/2014** à **14:22**

Merci de votre info.

Bonne journée.